

La lettre

de l'action sociale du Val-de-Marne

Février
2025
N°2

Edito



Un Noël enchanté !

L'équipe de lutins de la délégation de l'action sociale du Val-de-Marne a été ravie de distribuer les goûters aux enfants âgés de 3 à 12 ans des agents des Ministères Économiques et Financiers du 94, qui ont assisté le 4 ou le 7 décembre après-midi au spectacle de Noël « CIRKAFRIKA » du cirque Phénix.



Le concours de dessins qui avait pour thème cette année, « l'atelier du père Noël » a rencontré un vif succès. Félicitations à Matthieu (8 ans) qui remporte ce concours. Tous les enfants qui ont participé recevront une récompense.



Calendrier

* 13 mars : réunion du Conseil Départemental de l'Action Sociale





Consultations juridiques !

A la Délégation ou au téléphone, des permanences juridiques sont proposées les jeudis matins entre 9h et 11h30.



Tout agent rencontrant un problème juridique et souhaitant se renseigner sur ses droits peut se rapprocher de la Délégation Départementale de l'Action Sociale afin d'obtenir un rendez-vous avec notre conseiller juridique. L'entretien d'une durée de 30 minutes permet de bénéficier d'informations et de conseils juridiques personnalisés gratuits. Les prochaines consultations, d'une durée de 30 mn, auront lieu aux dates ci-après : **6 février, 6 mars, 10 avril, 12 juin**

Les rendez-vous se prennent auprès de la délégation : actionsociale.94@finances.gouv.fr en indiquant un numéro de téléphone où vous joindre.



Le Café des aidants avec l'association française des aidants

Si vous répondez « oui » à au moins une de ces questions, le Café des aidants peut vous intéresser :



- Avez-vous à charge une personne dépendante ?
- Souhaitez-vous partager votre expérience avec d'autres personnes dans la même situation ?
- Ressentez-vous le besoin d'avoir des informations sur vos droits ?

A qui s'adresse-t-il ? Le café des aidants s'adresse à toute personne en situation d'aidance.

Qu'est-ce que l'aidance ? C'est venir en aide, de manière régulière et fréquente, à titre non professionnel, pour accomplir tout ou partie des actes ou des activités de la vie quotidienne d'une personne en perte d'autonomie, du fait de l'âge, de la maladie ou d'un handicap.

Comment participer ? Inscription par courriel à : cafedesaidants94.srh3@finances.gouv.fr

Vous pouvez aussi contacter les assistants de service social du personnel.

Vous pouvez les rencontrer au sein de la Délégation, à l'occasion de permanences effectuées dans les services, sur votre lieu de travail ou encore à votre domicile. Pour savoir quel.le assistant.e de service social est en charge de votre secteur, nous vous invitons à consulter votre intranet local.

Quand auront lieu les prochains « Café des Aidants » ? Mardi 18 février 2025 « Aider seul ou à plusieurs » / Mardi 18 mars 2025 « Je ne reconnais plus mon proche » / Mardi 15 avril 2025 « Continuer à travailler quand on est aidant » / Mardi 20 mai 2025 « S'il m'arrivait quelque chose que se passerait-il ? » / Mardi 17 juin 2025 « Les limites du rôle d'aidant » (de 12h à 12h30)



Entretiens avec un psychologue

Les services d'une psychologue sont proposés aux agents qui traversent une situation de crise personnelle ou professionnelle.



Vous êtes confronté à une situation difficile : des problèmes relationnels avec votre entourage familial ou professionnel, un divorce, une séparation, un deuil, une fragilité émotionnelle, une difficulté passagère ou plus profonde ou simplement vous éprouvez le besoin de vous confier, la psychologue peut vous écouter, vous conseiller, vous orienter en toute discrétion et confidentialité.

Les consultations se tiennent une fois par mois aux horaires suivants 9h30, 10h30, 11h30 et 13h00 selon le calendrier ci-dessous:

**Vendredi 14 février, Lundi 24 mars, Mardi 29 avril,
Lundi 26 mai, Vendredi 13 juin, Mardi 8 juillet.**

Les rendez-vous se prennent auprès de la délégation : actionsociale.94@finances.gouv.fr en indiquant un numéro de téléphone où vous joindre.



Bimpli rejoint Swile

Vous bénéficiez d'une carte Bimpli (ex-Apetiz) ? La société Bimpli a fusionné juridiquement et par absorption avec Swile, créant ainsi une entité unifiée au nom de Swile.

Ce changement s'opère progressivement et s'effectue sans conséquence sur le réseau d'acceptation du titre-restaurant par les commerçants, les espaces clients et bénéficiaires. Une nouvelle carte (carte « Swile ») sera distribuée à compter du mois de janvier à tous les agents bénéficiaires de titres-restaurant. Ces nouvelles cartes sont utilisables à partir du 1^{er} février 2025 mais les anciennes cartes Bimpli resteront utilisables jusqu'à épuisement du solde. Pour la distribution des cartes, en janvier les bénéficiaires ont reçu un e-mail émanant de Swile sur leur adresse mail professionnelle (à vérifier si besoin dans les spams). Dès réception, ils peuvent, via leur compte Swile, personnaliser leur carte (code, couleur) qui sera adressée à leur domicile. A défaut, une carte leur sera adressée sur leur site de travail.



Flash-Info



Découvrez l'action sociale en vidéo !

Besoin de déjeuner, de vous loger, de faire garder vos enfants, de partir en vacances, de pratiquer une activité culturelle ou sportive ? L'action sociale du Secrétariat Général des Ministères Economiques et Financiers met à la disposition des agents une grande variété de prestations et d'aides afin d'améliorer les conditions de vie professionnelle et personnelle des agents du ministère et de leurs familles !



[CLIQUEZ ICI](#)



Flash-Info



Un nouveau portail dédié au logement des agents publics

La DGAFP lance la plateforme numérique « Le logement des agents publics ». Elle centralise toutes les informations utiles pour faciliter les démarches des agents dans leur recherche de logement.



Conçue comme un « hub », [la plateforme](#) regroupe des contenus informationnels (droits, ressources, simulateurs d'éligibilité) et des liens dynamiques vers plus de vingt partenaires institutionnels permettant de couvrir un large spectre de solutions : logement social, logement intermédiaire, logement libre, accession à la propriété, prêts aidés, cautionnement locatif, cohabitation intergénérationnelle etc.

Cet [espace](#) a été conçu dans une perspective résolument interministérielle et interversants, pour accueillir les contributions des ministères, des collectivités territoriales et des établissements hospitaliers, particulièrement pour les zones en forte tension immobilière.

[Découvrir le portail logement des agents de la fonction publique](#)

Le site sera enrichi en continu grâce à de nouveaux partenariats sectoriels ou institutionnels, des actualités, des ressources professionnelles